

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W19-463075

194767

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) 2936

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e).

Autre :

Nom & Prénom : SENBLI Aïche

Date de naissance : 14/12/57

Adresse : Bd Ibn Sina Im 9 1^{er} étage Apt 2 - Hay Hassani

Tél. : 06 68 12 32 85

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : SENBLI Aïche Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 08/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :

SENBLI Aïche

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/11/23	V.H.M	2001	INPE: 091011990	INPE: 091011990
2/2/24				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie MENDRA Samia Dr. MENDRA Samia Rue 45 Angle Bd. Ibnou Sina Casablanca	22/11/23	274,40
Pharmacie MENDRA Samia Dr. MENDRA Samia Rue 45 Angle Bd. Ibnou Sina Casablanca	2/2/24	570,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

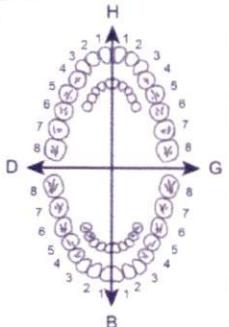
Cachet et signature du Laboratoire et de Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

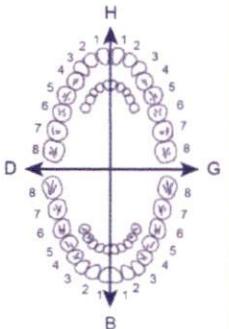
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. JAWAD HOUSSAINI ARAQI

MEDECIN EXPERT ASSERMENTE
PRES DES TRIBUNAUX

ECHOGRAPHIE

DIPLOME DE LA FACULTE DE MEDECINE
DE STRASBOURG (FRANCE)

MEMBRE DE L'ASSOCIATION MAROCAINE
DE FERTILITE ET DE CONTRACEPTION



الدكتور جواهير حسيني عراقي

طبيب خبير محلل لدى المحاكم

الفحص بالصدى

حائز على دبلوم الفحص بالصدى
من كلية الطب بستراسبورغ

عضو الجمعية المغربية للبحث
في الخصوبة ووسائل منع الحمل

جامعة ابن سينا
Dr. MENJRA Samir
16, Angle Bd. Ibnou Sinaa Rue
Hay Hassani - Casablanca
10000 Casablanca

المستعجلات
Urgences
06 61 14 44 02

Casablanca, le:

22/1/33

S. M. B. L. A. I. C. H.



123,60

'/ INEXIUM

27,00

1 ALIVIA

0,14,00

3)

3 Bourin

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bneu al aouam roches
noires casablanca

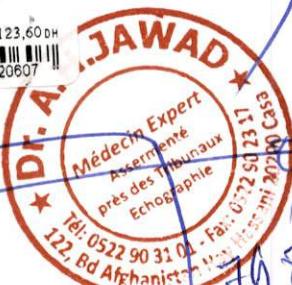
INEXIUM

40 mg Cpr GR

Boite 14

641150MP/21NRQ P.P.V.123,60 DH

6 118001 020607



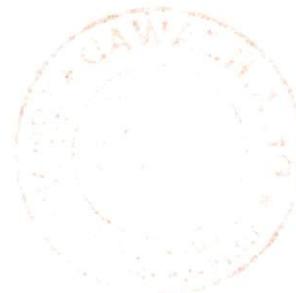
dr_araqijawad@hotmail.com - الدار البيضاء 20230 - العيادة . 0522 90 36 95 - البريد الإلكتروني : 0522 90 31 01 / 0522 90 36 95 - الفاكس : 0522 90 31 01 - 122, Bd Afghanistan - Hay El Hassan - Casablanca 20230 - Tel. Gab : 05 22 90 31 01 / 05 22 90 36 95 - Fax : 05 22 90 31 01 - Email: dr_araqijawad@h...

SYNTHEMEDIC
Tunisie Zoubair brou al aquam roches
INEXIUM
40 mg
Bolte 14
B41/15DMP/21NRO P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

LOT: 09923033
PER: 05/2028
PPV: 27.00 DH

Chlor, Menthol, Arnica Montana
Crosspolymer, Triethanolamine,
Oil, Rosmarinus Officinalis Leaf
Methylhexylglycerin.

PPC: 79,80 DH



Dr. JAWAD HOUSSAINI ARAQI

MEDECIN EXPERT ASSERMENTE
PRES DES TRIBUNAUX
ECHOGRAPHIE

DIPLOME DE LA FACULTE DE MEDECINE
DE STRASBOURG (FRANCE)

MEMBRE DE L'ASSOCIATION MAROCAINE
DE FERTILITE ET DE CONTRACEPTION



الدكتور جواهير حسيني عراقي

طبيب خبير محلل لدى المحاكم

الفحص بالصدى

حاائز على دبلوم الفحص بالصدى
من كلية الطب بستراسبورغ

عضو الجمعية المغربية للبحث
في الخصوبة ووسائل منع الحمل

المستعجلات
Urgences
06 61 14 44 02

Casablanca, le :

2/2/24

Sen bil Ail

159:-

Lisofon



PPC: 159,00 Dhs

ose ; antiagglomérant : talc ;
silice colloïdale anhydre, sels
stéaroylmonoglutamique (acide

Folie® 120cp P.P.C : 137,00

Art.-Nr.
10008347

Distribué au Maroc par
GDM PHARMA
Forêt ben Abid
12152 Sidi Yahya Zaers
+212 (0) 537 58 91 33
www.gdmpharma.ma

PPC
145DH

129

T-570100

4 | DESMONTES S.A.

Pharmacie ~~MEJRA~~ MENJRA
Dr. MENJRA Samir
16, Angle Bd. Ibnou Snaâ Rue
Hay Hassani - Casablanca
tel. : 052 4 89 50 88

Nº de lot -

Date de péremption

040423
03 2025

PPC : 129.00 Dhs